

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 Janvier 2013 à 20h 30**

□□□

Nombre de conseillers

Président : M. BACHELARD, Maire

- ◆ en exercice : 27
- ◆ présents : 20
- ◆ votants : 24

□□□

Présents :

MM. R. DETANG, J.M. VALLET, Mmes P. BOULEZ, M. GAUTHIER, Mr M. LUCHIN, Mme C. GOZZI, MM. M. FOURCAULT, J.C. GERMON, S. BENNIS, Mme E. DIAWARA, Mr J.L. LE QUERE, Mmes L. CHAMPION, A. RAYNAL, O. LOURS, MM. P. SCHMITT, V. GNAHOUROU, Mmes C. METTETAL, N. HAIE, Mr P. BERTHELOT.

Date de convocation

15 Janvier 2013

Excusés – représentés :

Mr M. JELLAL (pouvoir à M. BACHELARD), Mmes N. CHARBONNEL, K. BOUZIANE (pouvoir à O. LOURS), Mr M. FAHLI, Mme E. BIZOUARD (pouvoir à R. DETANG), Mr M. LABOUREAU (pouvoir à V. GNAHOUROU), Mme C. CHOUMILOFF.

Date d'affichage

15 Janvier 2013

Secrétaire de séance : Mireille GAUTHIER



10 – Création du Comité Consultatif PLU

Décision : Unanimité

Le Conseil Municipal décide de créer un Comité Consultatif associé à la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Régi par les dispositions de l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce Comité Consultatif interviendra tout au long de la phase de révision du PLU.

La composition de ce Comité est la suivante :

Pour la Ville

- Le Maire
- Les élus membres du comité de pilotage

Au titre des associations

- 1 représentant de la CSF - Confédération Syndicale des Familles
- 1 représentant de l'ARFAJ - Association des Résidents de la Fontaine aux Jardins
- 1 représentant de l'ADIPHAC - Association pour le Développement des Initiatives et Projets des Habitants des Allées Cavalières
- 1 représentant du Village de Quetignerot
- 1 représentant de de l'ASQ - Association Sportive de Quetigny
- 1 représentant des Jardiniers
- 1 représentant du CSCLL - Centre Social et Culturel Léo Lagrange
- 1 représentant de la FCPE de Quetigny
- 1 représentant de la PEEP de Quetigny
- 1 représentant de la CNL - Confédération Nationale du Logement

Au titre des activités économiques

- 1 représentant des exploitants agricoles
- 1 représentant des propriétaires fonciers
- 1 représentant de l'Association du Grand Marché (zone commerciale)
- 1 représentant de l'Association du Grand Quetigny (Galerie commerciale)
- 1 représentant de l'Association des commerçants de la Place Centrale (à la condition d'une reformation ou désignation d'un représentant ad hoc par la Ville)
- 1 représentant des Artisans auprès de la Chambre des métiers

Au titre des organismes agréés (sous réserve du respect des conditions d'agrément)

- 1 représentant de Quetigny Environnement

Sont associés à l'initiative du Maire

- 1 représentant des citoyens relais
- SCIC Habitat Bourgogne
- Des représentants des institutions associées ou consultés (services de l'Etat, collectivités territoriales, organismes consulaires)
- Des représentants du cabinet d'étude missionné
- Toutes personnes compétentes

Le Secrétariat de ce comité consultatif sera assuré par la Direction Générale des Services.

Assisteront aux réunions les services municipaux et le service urbanisme du Grand Dijon.

Fait à Quetigny, le 23 Janvier 2013

Copie Certifiée Conforme,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

28 JAN. 2013



Michel BACHELARD

Maire de Quetigny

Conseiller Général de la Côte d'Or